



## PRESIDER LE CSE EN SSCT – DEVELOPPER UNE POLITIQUE DE PREVENTION EFFICACE

**1 jours – 7 heures**



### Objectifs

- Identifier les missions du président du CSE en matière de prévention des risques - Cerner le fonctionnement, les moyens et les attributions du CSE - Définir une méthode et des outils pour conduire sa politique de prévention - Instaurer et faire vivre un dialogue social constructif

### Profil du formateur

- Formateur agréé et expert en prévention des risques, assurant des missions de conseil en santé et sécurité au travail auprès des entreprises (IPRP), qualifié K9 CONSEIL selon notre processus qualité

### Public concerné

- Président ou futur président de CSE ou représentant de la direction au CSE

### Document(s) délivré(s) suite à l'évaluation des acquis

- Attestation de fin de formation – Boîte à outil (« Tool Box »)

### Niveau de connaissance préalable requis

- Aucun prérequis

### Modalités d'évaluation des acquis

- QCM – Etude de cas

### Moyens techniques et pédagogiques

- Exposés et discussions – Jeux de rôles  
- Etudes de cas concrets en groupes et en sous-groupes

## Programme

### 1/ Missions du président du CSE en matière de prévention des risques professionnels

- Mesurer les enjeux de la santé-sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels
- Prendre en compte les risques majeurs de votre organisation (DUERP, RPS, pénibilité, DGI...)
- Mobiliser les acteurs de la prévention (internes et externes)

### 2/ Le fonctionnement, les moyens et les attributions du CSE en SSCT

- Mise en place, composition, commissions
- Heures de délégation, formation, expertise, moyens budgétaires, secret professionnel
- Réunions (Ordre du jour, PV...), inspection et enquêtes, informations et consultations (BDESE), alertes

### 3/ Déploiement opérationnel de la politique de prévention des risques professionnels

- Démarche de prévention (planification, maîtrise opérationnelle, contrôle, conduite du changement)
- Mobiliser l'ensemble des parties intéressées (chargé de prévention, rôle des encadrants, culture partagée)
- De l'ordre du jour à la Politique Santé-Sécurité

### Accompagnement « post-formation » dans la mise en œuvre en situation de travail



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes à mobilité réduite (support, pédagogie et locaux). N'hésitez pas à nous contacter afin d'analyser votre besoin et d'adapter la formation le cas échéant.

**Le +  
K9 CONSEIL**

- + Questionnement préparatoire en ligne sur l'entreprise et les pratiques existantes en matière de Dialogue social)
- + Etude de cas et mises en situations adaptées à votre contexte
- + Tool Box et accompagnement « post formation » pour les présidents de CSE formés

**07 87 08 75 03**  
**k9conseil@gmail.com**



**DATES**

(Sur demande auprès  
de notre organisme)

**Tarifs**

Stage interentreprise :  
250€ / personne

Stage intraentreprise :  
850€ / groupe  
(10 pers maxi.)



**K9 CONSEIL – Formation et Conseil en Santé et Sécurité au Travail**

Tel : 07 87 08 75 03 Email : k9conseil@gmail.com

SIRET 91064739500011 - Code APE : 85.59A

Déclaration d'activité de Formation N° : 32 020 157 702

IPRP : 258-02-2020 - N°TVA : FR53 910 647 395

